Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le premier trimestre 2021

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 31 janvier 2021, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. Faits saillants du premier trimestre 2021 Résultat net ajusté (1) de 47,6 millions $ pour le premier trimestre 2021, par rapport à 36,9 millions $ pour le premier trimestre 2020 Résultat net comme présenté de 44,8 millions $ pour le premier trimestre 2021, par rapport à 32,2 millions $ pour le premier trimestre 2020 Résultat dilué par action ajusté (1) de 1,03 $ pour le premier trimestre 2021, par rapport à 0,79 $ pour le premier trimestre 2020 Résultat dilué par action de 0,96 $ pour le premier trimestre 2021, par rapport à 0,68 $ pour le premier trimestre 2020

MONTRÉAL, 03 mars 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 44,8 millions $ et un résultat dilué par action de 0,96 $ pour le premier trimestre 2021, comparativement à un résultat net de 32,2 millions $ et un résultat dilué par action de 0,68 $ pour le premier trimestre 2020. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,1 % pour le premier trimestre 2021, par rapport à 5,0 % pour le premier trimestre 2020. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 47,6 millions $ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,03 $ pour le premier trimestre 2021, en hausse par rapport à un résultat net de 36,9 millions $ et un résultat dilué par action de 0,79 $ pour le premier trimestre 2020. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 7,5 % pour le premier trimestre 2021, par rapport à 5,8 % pour la période correspondante de 2020. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ». « Je suis heureuse d'annoncer que nous avons connu un bon début d'année. Nos résultats sont attribuables à une bonne performance du secteur des Marchés des capitaux, à la reprise de la croissance des Services bancaires commerciaux et à notre discipline rigoureuse en matière de gestion des coûts », a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. « Nous tirerons parti des expériences de l'année passée pour nous propulser en avant, alors que nous renouvelons notre équipe de direction et créons une organisation agile, efficace et surtout centrée sur le client. » Pour les trimestres clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 31 janvier 2021 31 janvier 2020 Variation Comme présenté Résultat net 44,8 $ 32,2 $ 39% Résultat dilué par action 0,96 $ 0,68 $ 41% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 7,1% 5,0% Ratio d'efficacité 70,4% 79,1% Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 9,8% 9,0% Base ajustée (1) Résultat net ajusté 47,6 $ 36,9 $ 29% Résultat dilué par action ajusté 1,03 $ 0,79 $ 30% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 7,5% 5,8% Ratio d'efficacité ajusté 68,9% 76,6% (1)Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés. Pour les trimestres clos les En milliers

de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 31 janvier 2021 31 octobre 2020 31 janvier 2020 Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté 56 511$ 41 647$ 34 679 $ Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) Indemnités de départ 262 2 253 2 838 Autres charges de restructuration 359 1 909 (104) 621 4 162 2 734 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) — 100 232 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 3 073 3 180 3 399 3 073 3 280 3 631 3 694 7 442 6 365 Résultat avant impôts sur le résultat ajusté 60 205$ 49 089$ 41 044 $ Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 44 819$ 36 811$ 32 172 $ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) Indemnités de départ 193 1 659 2 086 Autres charges de restructuration 264 1 402 (76) 457 3 061 2 010 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) — 77 171 Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3) 2 296 2 362 2 547 2 296 2 439 2 718 2 753 5 500 4 728 Résultat net ajusté 47 572$ 42 311$ 36 900 $ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 0,96$ 0,79$ 0,68 $ Éléments d'ajustement Charges de restructuration (1) 0,01 0,07 0,05 Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,05 0,06 0,06 0,06 0,13 0,11 Résultat dilué par action ajusté (4) 1,03$ 0,91$ 0,79 $ (1)Les charges de restructuration découlent principalement de l'optimisation des activités du réseau de succursales au Québec ainsi que de la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. En 2020, les charges de restructuration découlaient également de la réorganisation des activités de courtage de détail et d'autres mesures visant à améliorer l'efficacité. Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires, les provisions, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location. Les charges de restructuration sont incluses dans les frais autres que d'intérêt. (2)L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis. (3)L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt. (4)L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement. Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2021 Le résultat net s'est établi à 44,8 millions $ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,96 $ pour le premier trimestre 2021, comparativement à un résultat net de 32,2 millions $ et un résultat dilué par action de 0,68 $ pour le premier trimestre 2020. Le résultat net ajusté a été de 47,6 millions $ pour le premier trimestre 2021, en hausse de 29 % par rapport au résultat net ajusté de 36,9 millions $ pour le premier trimestre 2020, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,03 $, en hausse de 30 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 0,79 $ au premier trimestre 2020. Revenu total Le revenu total s'est établi à 247,4 millions $ pour le premier trimestre 2021, en hausse de 4 % comparativement à un revenu total de 238,7 millions $ pour le premier trimestre 2020. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 4,3 millions $ pour s'établir à 173,1 millions $ au premier trimestre 2021, comparativement à un revenu net d'intérêt de 168,8 millions $ au premier trimestre 2020. Cette augmentation découlait principalement de la diminution des coûts de financement, en raison surtout du recours accru au financement garanti, ainsi que de la hausse des pénalités sur les remboursements anticipés visant les prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,84 % pour le premier trimestre 2021, une hausse de 3 points de base en comparaison du premier trimestre 2020, essentiellement pour les mêmes raisons. Les autres revenus ont augmenté de 4,4 millions $, ou 6 %, pour atteindre 74,3 millions $ au premier trimestre 2021, comparativement à 69,9 millions $ au premier trimestre 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la contribution solide des activités de marchés des capitaux, qui a progressé de 7,8 millions $ par rapport à celle du premier trimestre 2020. Le tout a été contrebalancé en partie par une diminution des frais de service et des revenus tirés des services de cartes Visa en raison des changements en cours touchant le secteur des services bancaires aux particuliers exacerbés par la pandémie de COVID-19. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 16,8 millions $ au premier trimestre 2021 en comparaison des provisions de 14,9 millions $ au premier trimestre 2020, une augmentation de 1,9 million $. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à une hausse des corrections de valeur pour pertes sur les prêts commerciaux dépréciés. Voir la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 174,1 millions $ au premier trimestre 2021, une baisse de 14,8 millions $, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2020. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 170,4 millions $ au premier trimestre 2021, une baisse de 12,4 millions $, ou 7 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2020. Les salaires et avantages du personnel se sont élevés à 95,4 millions $ au premier trimestre 2021, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2020. D'un exercice à l'autre, l'augmentation de la rémunération liée à la performance attribuable à la vigueur des activités de marchés des capitaux a été en grande partie contrebalancée par une diminution des salaires reflétant la réduction de l'effectif opérée en 2020. Les frais d'occupation de locaux et

technologie se sont élevés à 48,5 millions $ au premier trimestre 2021, une baisse de 1,3 million $ par rapport à ceux du premier trimestre 2020, qui s'explique principalement par les efforts continus visant à rationaliser les coûts ainsi que par un ralentissement du rythme des projets de TI. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 29,6 millions $ au premier trimestre 2021, une baisse de 11,6 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2020. Cette amélioration s'explique surtout par une diminution des charges réglementaires, ainsi que par une baisse des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement, découlant des mesures d'efficacité mises en œuvre et de la conjoncture économique. Les charges de restructuration se sont élevées à 0,6 million $ au premier trimestre 2021 et comprenaient essentiellement des indemnités de départ et des honoraires professionnels. Ratio d'efficacité Le ratio d'efficacité ajusté a été de 68,9 % au premier trimestre 2021, en comparaison de 76,6 % au premier trimestre 2020, en raison de la baisse des charges ajustées et d'une augmentation du revenu total. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 70,4 % au premier trimestre 2021, en comparaison de 79,1 % au premier trimestre 2020, en raison de la baisse des charges et d'une augmentation du revenu total. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 11,7 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 2,5 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 7,2 %. D'un exercice à l'autre, la hausse du taux d'imposition résulte principalement du revenu national proportionnellement supérieur. Situation financière Au 31 janvier 2021, l'actif total s'élevait à 45,2 milliards $, une augmentation de 2 % comparativement à 44,2 milliards $ au 31 octobre 2020, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé des liquidités. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2021, ces actifs totalisaient 10,5 milliards $, une hausse de 0,9 milliard $ par rapport à 9,6 milliards $ au 31 octobre 2020. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 23 % de l'actif total au 31 janvier 2021, comparativement à 22 % au 31 octobre 2020. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, se sont établis à 33,0 milliards $ au 31 janvier 2021 et sont demeurés inchangés comparativement à ceux au 31 octobre 2020. Au cours du premier trimestre 2021, la croissance des prêts commerciaux a repris son élan, ce qui a été contrebalancé par des réductions au chapitre des prêts personnels et des prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 13,2 milliards $ au 31 janvier 2021, une augmentation de 3 % depuis le 31 octobre 2020. La croissance des volumes de financement d'inventaires a repris au cours du trimestre, ce qui s'explique par le caractère saisonnier alors que les concessionnaires commencent à réapprovisionner leurs stocks malgré les défis continus posés pour la chaîne d'approvisionnement. Les prêts immobiliers ont également contribué à la croissance et ont continué de faire preuve de résilience pendant la pandémie de COVID-19 dans le contexte de faiblesse des taux d'intérêt. Les prêts personnels s'établissaient à 4,0 milliards $ au 31 janvier 2021, une diminution de 0,1 milliard $, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2020, en raison surtout de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction persistante du recours par les consommateurs à l'effet de levier. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,1 milliards $ au 31 janvier 2021, une baisse de 0,2 milliard $, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2020. L'acquisition de prêts hypothécaires auprès de tiers dans le cadre du programme de la Banque visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation a contribué à atténuer l'incidence des autres remboursements. Dépôts Les dépôts ont diminué de 0,3 milliard $, ou 1 %, pour s'établir à 23,6 milliards $ au 31 janvier 2021, comparativement à 23,9 milliards $ au 31 octobre 2020, du fait principalement que la Banque a procédé à l'optimisation de ses sources de financement afin de tenir compte du niveau de ses actifs. Les dépôts de particuliers totalisaient 18,3 milliards $ au 31 janvier 2021, soit 0,5 milliard $ de moins qu'au 31 octobre 2020. La baisse résulte essentiellement de la diminution des dépôts à terme obtenus par des intermédiaires, ramenés à la baisse étant donné que la Banque a augmenté sa dette liée aux activités de titrisation pour optimiser les coûts de financement, tel qu'il est décrit ci-après, contrebalancée en partie par la hausse des volumes de dépôts à vue obtenus par l'intermédiaire des différents canaux de distribution directs aux clients de la Banque. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,2 milliard $ au cours de la même période pour s'établir à 5,3 milliards $, du fait principalement d'une augmentation du financement de gros alors que la Banque a profité de conditions du marché favorables pour augmenter son financement à terme. Les dépôts de particuliers représentaient 77 % du total des dépôts au 31 janvier 2021, par rapport à 79 % au 31 octobre 2020, et ont contribué à la bonne situation en matière de liquidités de la Banque. Dette liée aux activités de titrisation La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,4 milliard $, ou 4 %, par rapport à celle au 31 octobre 2020, et s'établissait à 10,6 milliards $ au 31 janvier 2021. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL,

complétée par d'autre financement garanti, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 644,9 millions $ au 31 janvier 2021, comparativement à 2 611,2 millions $ au 31 octobre 2020. Les résultats non distribués ont augmenté de 44,3 millions $ par rapport aux résultats non distribués au 31 octobre 2020, en raison surtout de la contribution du résultat net de 44,8 millions $ et des autres gains sur les régimes d'avantages du personnel et les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global totalisant 19,9 millions $ qui ont été en partie contrebalancés par les dividendes totalisant 20,4 millions $. Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 14,3 millions $, en raison essentiellement d'une réduction du montant cumulé des écarts de conversion. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 54,42 $ au 31 janvier 2021, comparativement à 53,74 $ au 31 octobre 2020. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,8 % au 31 janvier 2021 par rapport à un ratio de 9,6 % au 31 octobre 2020. L'augmentation par rapport au niveau affiché au 31 octobre 2020 découle principalement de la génération interne de fonds propres. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse opérationnelle requise pour reprendre la voie de la croissance et pour poursuivre ses initiatives clés, de façon prudente compte tenu de la conjoncture économique. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs La Banque peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment dans ce document et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs financiers, au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités, à l'incidence attendue de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats et la performance financière de la Banque, les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2020 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2020 à la rubrique « Perspectives ». Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que les hypothèses de la Banque soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à son contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses activités, sa situation financière et ses perspectives; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la concurrence et sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; la société, l'environnement et les changements climatiques; sa capacité à gérer le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique, le risque lié à la réputation et le risque lié aux modèles, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 46 du rapport annuel 2020 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont la Banque ignore actuellement l'existence ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, sa performance financière, ses flux de trésorerie, ses activités commerciales ou sa réputation. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses

activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Accès aux documents traitant des résultats trimestriels Le présent communiqué peut être consulté sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Conférence téléphonique Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 3 mars 2021. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-239-9838, code 9371678, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 3 mars 2021, à compter de 13 h, jusqu'à 12 h le 2 avril 2021, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Relations médias Susan Cohen Fabrice Tremblay Directrice, Relations avec les investisseurs Conseiller, Communications Cellulaire : 514 970-0564 Bureau : 514 284-4500, poste 40020 susan.cohen@blcgf.ca Cellulaire : 438 989-6070 fabrice.tremblay@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 2 900 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45,2 milliards $, de même que des actifs administrés de 29,2 milliards $.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2021-03-03-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-premier-trimestre-2021